

L'organisation du temps (nos 20 à 25)

Tous les énoncés de cette catégorie représentent des difficultés pour les enseignantes de l'école Immaculée-Conception.

À l'énoncé 25, la totalité des enseignantes de l'école Immaculée-Conception demandent d'avoir du temps pour échanger sur le vécu de chacune à l'école. À l'énoncé 24, onze aimeraient trouver du temps de rencontre avec les enseignantes de même degré ou de même cycle. Bien que les deux dernières aient souligné cette difficulté, elles trouvent cette situation peu difficile.

Onze enseignantes soulignent qu'elles manquent de temps pour couvrir tous les objectifs (énoncé 23). Une trouve cela peu difficile et la situation ne s'applique pas pour la dernière.

Dix enseignantes ont respectivement relevé les difficultés des énoncés 20, 21 et 22. Les enseignantes de l'école Immaculée-Conception manquent de temps pour approfondir et mettre en pratique les guides pédagogiques. Elles manquent de temps pour s'approprier les programmes et trouvent difficile de préparer leurs cours et monter des projets parce qu'elles n'ont pas de temps pour élaborer le matériel requis. Les trois dernières trouvent ces trois situations peu difficile ou n'éprouvent pas ces difficultés.

Les solutions proposées

À l'énoncé 20, une enseignante demande du perfectionnement, une autre le travail d'équipe et une croit que l'organisation de la classe, de l'horaire et de son travail lui permettra de trouver du temps pour consulter et s'approprier les programmes. Dix enseignantes rattachent cette difficulté au facteur temps.

À l'énoncé 21, douze enseignantes comptent avoir du temps pour approfondir et mettre en pratique les guides pédagogiques. Une entrevoit la solution dans le travail d'équipe.

À l'énoncé 22, onze enseignantes demandent du temps pour élaborer le matériel requis à la préparation de leurs cours et au montage de leurs projets. Deux croient qu'ajouter du personnel pourrait être la solution.

Le travail d'équipe et une sélection des contenus sont des solutions proposées par une enseignante pour arriver à couvrir tous les objectifs des programmes (énoncé 23). Dix enseignantes comptent sur le temps pour régler cette difficulté et une dernière croit que l'organisation de la classe, de l'horaire et de son travail pourrait être la solution.

Trois solutions ont été proposées à l'énoncé 24. Huit enseignantes demandent des rencontres ponctuelles avec les enseignantes de même degré ou de même cycle. Quatre réclament du temps pour le faire et une regarde du côté de l'organisation de la classe, de l'horaire et de son travail pour solutionner cette difficulté.

À l'énoncé 25, soulevé comme difficulté majeure par les 13 enseignantes, sept demandent des rencontres ponctuelles, une suggère une modification des politiques et des règlements et cinq réclament du temps pour échanger sur le vécu de chacune à l'école.

L'organisation extra-scolaire (nos 27 à 33)

L'énoncé 32 représente la difficulté majeure dans cette catégorie (cote 4.77). Les 13 enseignantes trouvent difficile d'avoir du temps pour échanger sur le vécu de chacune lors des réunions.

À l'énoncé 31, onze enseignantes réclament des temps de rencontre avec les autres enseignantes à l'occasion des journées de planification et d'évaluation. Une trouve cette situation peu difficile. Cet énoncé ne s'applique pas pour une dernière.

À l'énoncé 27, onze enseignantes trouvent difficile d'assumer la surveillance extérieure. Deux trouvent cette situation très peu difficile.

À l'énoncé 26, il est difficile pour huit enseignantes de participer à des réunions qui n'entrent pas dans leur temps de travail. Les cinq autres trouvent cette situation peu difficile.

À l'énoncé 28, dix enseignantes constatent qu'il est difficile de participer aux différents concours qui entrent dans les écoles. Deux trouvent cette situation peu difficile et une dernière ne se sent pas concernée par cette difficulté.

L'énoncé 29 ne représente pas vraiment une difficulté pour les enseignantes de l'école Immaculée-Conception. Une seule trouve cette situation difficile, quatre affirment qu'il est peu difficile de recevoir des intervenants extérieurs dans leur classe et deux trouvent cela très peu difficile. Six ne sont pas concernées par cette difficulté.

L'énoncé 30 ne s'applique pas vraiment à l'école Immaculée-Conception. Dix enseignantes ne se sentent pas concernées par cette situation. Deux enseignantes fonctionneraient difficilement avec une secrétaire à mi-temps et une dernière trouverait cette situation très peu difficile.

À l'énoncé 33, 11 enseignantes ne se sentent pas valorisées dans la profession. Pour deux autres, cette situation est peu et très peu difficile.

Les solutions proposées

À l'énoncé 30 qui n'était pas vraiment une difficulté pour les enseignantes de l'école Immaculée-Conception, six ne se prononcent pas sur une solution possible. Six proposent l'addition d'un personnel et une supplée à cette situation par l'expérience.

À l'énoncé 33, dix enseignantes ne savent ce qui pourrait être fait pour valoriser la profession. Deux s'abstiennent de répondre et une propose des rencontres ponctuelles.

À l'énoncé 26, sept enseignantes croient que participer à des réunions qui n'entrent pas dans leur temps de travail est une difficulté reliée au facteur temps, deux souhaitent des rencontres ponctuelles et une demande une sélection des contenus. Deux enseignantes prétendent qu'il n'y a rien à faire et une ne sait que proposer.

Une modification des politiques et des règlements et l'addition d'un personnel sont les solutions avancées par six enseignantes concernant la surveillance extérieure (énoncé 27). Deux affirment qu'il n'y a rien à faire et trois ne savent ce qui pourrait être fait. Deux croient que cette situation est reliée au facteur temps, à l'organisation de la classe, de l'horaire et du travail.

Participer aux différents concours qui entrent dans les écoles (énoncé 28) est une difficulté reliée au facteur temps pour six enseignantes et une difficulté relative à l'organisation de la classe, de l'horaire et du travail pour trois autres. Une enseignante croit que la difficulté est reliée à l'expérience. Une autre suggère une modification des politiques et des règlements. Une souligne qu'il pourrait y avoir une sélection des contenus et une dernière prétend qu'il n'y a rien à faire.

Recevoir des intervenants extérieurs dans la classe est une difficulté reliée au facteur temps et à l'organisation de la classe, de l'horaire et du travail pour sept enseignantes (énoncé 29). Une demande une modification des politiques et des règlements et cinq n'ont pas de solution à proposer.

À l'énoncé 31, neuf enseignantes réclament des rencontres ponctuelles à placer dans le temps avec les autres enseignantes à l'occasion des journées de planification et d'évaluation. Deux demandent une modification des politiques et des règlements et une entrevoit la solution dans une sélection des contenus. Une dernière prétend qu'il n'y à rien à faire.

Dix enseignantes suggèrent des rencontres ponctuelles placées dans le temps pour pouvoir échanger sur le vécu de chacune lors des réunions (énoncé 32). Une demande une modification des politiques et des règlements et deux ne savent ce qui pourrait être fait.

L'encadrement de l'élève (nos 34 à 38)

Le trop grand nombre d'élèves par classe représente une difficulté majeure pour douze enseignantes de l'école Immaculée-Conception (énoncé 36, cote 4.46). Une seule ne se sent pas concernée par cette situation.

À l'énoncé 37, 12 enseignantes trouvent difficile d'enseigner suivant la philosophie des programmes à cause du nombre d'élèves trop élevé dans les classes. Cette situation ne s'applique pas pour une seule enseignante.

À l'énoncé 34, 12 enseignantes soulèvent la difficulté de fonctionner en classe avec des élèves qui présentent des troubles de comportement. Une enseignante n'est pas touchée par cette situation.

Les élèves en grandes difficultés scolaires représentent une situation problématique pour dix enseignantes (énoncé 35). Une seule considère cette situation très peu difficile et deux ne se sentent pas concernées par cette difficulté.

Huit enseignantes trouvent peu et très peu difficile d'obtenir l'appui de la direction dans leurs interventions auprès des parents (énoncé 38). Les cinq autres ne sont pas touchées par cette difficulté.

Les solutions proposées

À l'énoncé 35, 11 enseignantes demandent l'addition d'un personnel pour travailler en classe avec des élèves en grandes difficultés scolaires. Une enseignante relie cette difficulté à l'organisation de la classe, de l'horaire et de son travail. Une dernière ne répond pas.

À l'énoncé 34, l'addition d'un personnel permettrait aux dix enseignantes qui le demandent de fonctionner en classe avec des élèves qui présentent des troubles de comportement. Une enseignante croit que l'expérience pourrait solutionner cette difficulté. Deux autres demandent une modification des politiques et des règlements.

Dix enseignantes suggèrent une modification des politiques et des règlements et l'addition d'un personnel pour répondre de façon satisfaisante aux besoins de chaque enfant malgré un grand nombre d'élèves par classe (énoncé 36). Deux enseignantes ne

présentent pas de solution et une dernière croit que cette difficulté est reliée à l'organisation de la classe, de l'horaire et de son travail.

Une modification des politiques et des règlements et l'ajout d'un personnel sont deux solutions avancées par neuf enseignantes pour arriver à enseigner suivant la philosophie des programmes (énoncé 37). Une enseignante croit que cette difficulté pourrait être résolue par l'expérience et trois ne proposent aucune solution.

À l'énoncé 38 qui n'était pas vraiment une difficulté soulevée par les enseignantes de l'école Immaculée-Conception, sept enseignantes ne proposent aucune solution. Des rencontres ponctuelles amenées par trois enseignantes et l'addition d'un personnel demandée par deux autres sont les solutions apportées. Une dernière enseignante demande de considérer le facteur temps.

L'école Jean XXIII de Rouyn-Noranda

L'organisation des contenus (nos 8 à 14).

Les énoncés 9, 10 et 11 ont été retenus comme difficultés importantes par les enseignantes de l'école Jean XXIII. Cinq enseignantes trouvent difficile de respecter le rythme des enfants et de faire un travail en profondeur avec eux parce qu'il y a trop d'objectifs à voir, trop de matières ou de disciplines à enseigner et parce que les programmes sont trop chargés. Une enseignante trouve cette situation peu difficile et les difficultés retenues ne s'appliquent pas pour deux autres enseignantes.

Aux énoncées 12 et 13, quatre enseignantes prétendent qu'il est difficile d'enseigner parce qu'il y a trop de temps consacré à l'évaluation et trop de bulletins à

préparer. Trois enseignantes considèrent cette situation peu difficile et la difficulté ne s'applique pas pour la dernière.

À l'énoncé 14, quatre enseignantes trouvent difficile de faire la synthèse et l'intégration des matières. Deux considèrent cela peu difficile et une très peu difficile. Cette situation ne s'applique pas pour la dernière.

Moins de la moitié des enseignantes ont retenu l'énoncé 8 comme difficulté. Trois enseignantes affirment qu'il est difficile d'adapter son enseignement aux changements fréquents et rapides des méthodes et des programmes. Quatre trouvent cette situation peu et très peu difficile et la difficulté ne s'applique pas pour la dernière.

Les solutions proposées

Aux énoncés 9, 10 et 11, presque d'un commun accord, au moins six enseignantes croient qu'une sélection des contenus, l'habitude à acquérir par l'expérience et le facteur temps représenteraient des pistes de solutions aux difficultés soulevées. Une seule enseignante prétend qu'il n'y a rien à faire aux énoncés 10 et 11. Une dernière enseignante s'abstient de répondre aux trois énoncés.

Aux énoncés 12 et 13, dix enseignantes croient que le facteur temps, une modification des politiques et des règlements contribueraient à résoudre les difficultés reliées au temps consacré à l'évaluation et au nombre de bulletins à préparer. Une enseignante ne répond pas. Deux autres n'ont pas de solution à proposer.

Cinq enseignantes avancent que faire la synthèse et l'intégration des matières est une difficulté reliée à l'expérience (énoncé 14). Une demande des rencontres ponctuelles et une autre envisage le travail d'équipe avec des enseignantes d'un même degré de son

école ou d'une autre école ou avec les conseillères pédagogiques. Une enseignante ne répond pas.

Le perfectionnement, une modification des politiques et des règlements et une habitude à acquérir par l'expérience sont les solutions avancées par les enseignantes pour arriver à adapter leur enseignement aux changements fréquents et rapides des méthodes et des programmes (énoncé 8). Une seule enseignante s'abstient de répondre.

L'organisation matérielle (nos 15 à 19)

Six enseignantes de l'école Jean XXIII trouvent difficile de préparer leurs classes parce qu'elles doivent mettre beaucoup de temps à bâtir du matériel et parce qu'il y a un manque de matériel complémentaire (énoncés 17 et 18). Deux autres trouvent cette situation peu et très peu difficile. Une dernière ne se sent pas concernée par ces difficultés.

À l'énoncé 15, cinq enseignantes trouvent difficile d'appliquer les programmes parce que les manuels de base ne sont pas disponibles. Une enseignante trouve cette situation peu difficile et deux autres ne se sentent pas concernées par cette situation. Les opinions sont partagées pour les énoncés 16 et 19. Un peu plus de la moitié des enseignantes considèrent le matériel de base suffisant et les locaux adéquats pour préparer leur classe alors que trois enseignantes affirment le contraire. Les deux difficultés ne s'appliquent pas à une dernière enseignante.

Les solutions proposées

À l'énoncé 17, six enseignantes proposent l'achat de matériel complémentaire. Deux s'abstiennent de répondre.

À l'énoncé 15, six enseignantes suggèrent l'achat de manuels de base, une envisage le travail d'équipe et une dernière ne répond pas.

À l'énoncé 16, cinq enseignantes demandent l'achat de matériel de base. Une enseignante demande du perfectionnement et une autre soulève la possibilité de travailler en équipe. Une dernière ne répond pas.

Acheter du matériel, ajouter du personnel et avoir du temps sont les solutions avancées pour arriver à bâtir du matériel pour préparer la classe (énoncé 18). Sept enseignantes présentent ces solutions. Une ne répond pas.

À l'énoncé 19, six enseignantes n'ont rien à proposer pour pallier au manque d'espace pour organiser leur classe. Une modification des politiques et des règlements et une habitude à acquérir par l'expérience sont des solutions avancées par deux enseignantes.

L'organisation du temps (nos 20 à 25)

L'énoncé 25 représente la difficulté la plus importante pour cette catégorie (cote 3.50). Six enseignantes considèrent qu'il est difficile d'avoir du temps pour échanger sur le vécu de chacune à l'école. Deux trouvent cette situation peu difficile.

Six enseignantes trouvent qu'elles manquent de temps pour élaborer du matériel pour la préparation de leur cours et le montage de certains projets (énoncé 22). Elles manquent de temps pour lire et approfondir les guides pédagogiques et s'appropriier les programmes (énoncés 20 et 21). Une enseignante trouve ces situations très peu difficile et une ne se sent pas concernée par les difficultés soulevées.

À l'énoncé 24, cinq enseignantes réclament un temps de rencontre avec les enseignantes d'un même degré ou de même cycle. Deux enseignantes trouvent cette situation peu difficile et elle ne s'applique pas pour la dernière.

À l'énoncé 23, cinq enseignantes manquent de temps pour couvrir tous les objectifs. Deux enseignantes considèrent cette situation peu et très peu difficile. Une dernière ne se sent pas concernée.

Les solutions proposées

Aux énoncés 20 et 21, au moins six enseignantes demandent du temps pour lire, approfondir et mettre en pratique les guides pédagogiques et s'appropriier les programmes. Une enseignante relie cette difficulté à l'expérience et une dernière ne répond pas.

Du temps, une sélection des contenus et l'addition d'un personnel sont les solutions proposées par les enseignantes pour arriver à couvrir tous les objectifs (énoncé 23). Deux ne répondent pas.

Pour préparer leur cours et monter des projets, les enseignantes de l'école Jean XXIII demandent du temps, l'addition d'un personnel, l'achat de matériel et des rencontres ponctuelles (énoncé 22). Une enseignante ne propose rien.

À l'énoncé 24, les enseignantes demandent une modification des politiques et des règlements pour obtenir des rencontres ponctuelles placées dans le temps avec les enseignantes d'un même degré ou de même cycle. Une enseignante fait appel au travail d'équipe et une ne répond pas.

À l'énoncé 25, quatre enseignantes demandent du temps, deux des rencontres ponctuelles, une pense au travail d'équipe et une dernière à une modification des politiques et des règlements pour pouvoir échanger sur le vécu de chacune à l'école.

L'organisation extra-scolaire (énoncé 26 à 33)

Pour cette catégorie, l'énoncé 33 s'avère le plus difficile (cote 3.63). Six enseignantes ne se sentent pas valorisées dans leur profession. Une trouve cette situation peu difficile et une ne se sent pas concernée.

Pour cinq enseignantes de l'école Jean XXIII, fonctionner avec une secrétaire à mi-temps (énoncé 30) représente une situation difficile. Trois enseignantes trouvent cela peu difficile.

À l'énoncé 26, quatre enseignantes trouvent difficile de participer à des réunions qui n'entrent pas dans leur temps de travail. Trois enseignantes considèrent cette situation peu difficile et une très peu difficile.

L'énoncé 27 ne représente pas vraiment une difficulté pour les enseignantes de l'école Jean XXIII. Trois enseignantes jugent cette situation difficile, deux enseignantes considèrent peu difficile d'assumer la surveillance extérieure et trois ne se sentent pas concernées par cette situation.

Recevoir des intervenants extérieurs dans la classe (énoncé 29) ne s'avère pas non plus une difficulté. Une seule enseignante trouve cette situation difficile, trois la considèrent peu difficile, une très peu difficile et elle ne s'applique pas pour une dernière.

À l'énoncé 28, trois enseignantes trouvent difficile de participer aux différents concours qui entrent dans les écoles. Trois jugent cette situation peu difficile et une très peu difficile. Cette difficulté ne s'applique pas pour une dernière enseignante.

Au moins quatre enseignantes réclament du temps de rencontre pour échanger avec les autres enseignantes, à l'occasion des journées de planification et d'évaluation ou lors des réunions, sur le vécu de chacune à l'école (énoncés 31 et 32). Trois enseignantes estiment cette situation peu difficile et elle ne s'applique pas pour une autre.

Les solutions proposées

À l'énoncé 30, sept enseignantes demandent l'addition d'un personnel et une propose une modification des politiques et des règlements concernant le poste de secrétaire à mi-temps.

Pour sept enseignantes, participer à des réunions qui n'entrent pas dans leur temps de travail (énoncé 26) est une difficulté liée au facteur temps. Une seule enseignante croit que c'est une habitude à acquérir par l'expérience.

Pour assumer la surveillance extérieure (énoncé 27), trois enseignantes proposent une modification des politiques et des règlements et cinq n'ont pas de solution à apporter.

Concernant les différents concours qui entrent dans les écoles (énoncé 28) , une enseignante suggère une sélection des contenus et quatre enseignantes relient cette difficulté au facteur temps. Trois n'apportent pas de solution.

Une sélection des contenus, le facteur temps, l'organisation de la classe, de l'horaire et de son travail sont des solutions avancées pour résoudre la difficulté de recevoir des intervenants extérieurs dans la classe (énoncé 29). Quatre enseignantes n'ont rien à proposer.

À l'énoncé 32, au moins trois enseignantes suggèrent des rencontres ponctuelles fixées dans le temps pour échanger sur le vécu de chacune à l'école, lors des réunions. Une enseignante ne répond pas.

À l'énoncé 31, deux enseignantes demandent des rencontres ponctuelles placées dans le temps pour avoir des temps de rencontre avec les autres enseignantes à l'occasion des journées de planification et d'évaluation. Une enseignante suggère le perfectionnement et trois enseignantes ne répondent pas.

À l'énoncé 33 où la difficulté soulevée se révélait importante, le temps et une modification des politiques et des règlements sont des solutions avancées par deux enseignantes. Les six autres n'ont pas de solution à proposer.

L'encadrement de l'élève (nos 34 à 38)

Le trop grand nombre d'élèves par classe représente la difficulté majeure dans cette catégorie (énoncé 36, cote 3.88). Huit enseignantes retiennent cet énoncé comme difficile.

Six enseignantes estiment qu'il est difficile de fonctionner en classe avec des élèves qui présentent des troubles de comportement (énoncé 34). Une enseignante trouve cela peu difficile et la situation ne s'applique pas pour une autre.

Travailler sans aide en classe avec des élèves en grandes difficultés scolaires (énoncé 35) s'avère une situation difficile pour cinq enseignantes. Une enseignante trouve cette situation peu difficile et elle ne s'applique pas pour deux autres.

À l'énoncé 37, cinq enseignantes trouvent difficile d'enseigner suivant la philosophie des programmes à cause du nombre d'élèves trop élevé dans les classes. Deux enseignantes jugent cette situation peu difficile et elle ne s'applique pas pour une dernière.

L'énoncé 38 ne s'avère pas une difficulté pour les enseignantes de l'école Jean XXIII. Six enseignantes considèrent peu difficile et très peu difficile d'obtenir l'appui de la direction dans leurs interventions auprès des parents. La difficulté ne s'applique pas pour deux autres.

Les solutions proposées

Une modification des politiques et des règlements et l'addition d'un personnel sont les solutions proposées par les enseignantes de l'école Jean XXIII au trop grand nombre d'élèves par classe (énoncé 36). Une enseignante s'abstient de répondre.

À l'énoncé 35, cinq enseignantes proposent l'addition d'un personnel et deux demandent une modification des politiques et des règlements comme solutions pour travailler en classe avec des élèves en grandes difficultés scolaires. Une enseignante ne répond pas.

L'expérience, modifier les politiques et les règlements et ajouter du personnel sont les solutions avancées par les enseignantes pour arriver à fonctionner en classe avec des élèves qui présentent des troubles de comportement (énoncé 34). Deux enseignantes n'apportent pas de solution.

À l'énoncé 37, une modification des politiques et des règlements et l'addition d'un personnel représentent les solutions avancées par six enseignantes. Deux enseignantes ne savent que proposer à la difficulté d'enseigner suivant la philosophie des programmes à cause du nombre d'élèves trop élevé dans les classes.

À l'énoncé 38, qui ne représentait pas une difficulté pour les enseignantes de l'école Jean XXIII, les huit enseignantes n'ont proposé aucune solution. Obtenir l'appui de la direction dans leurs interventions auprès des parents n'est pas un problème pour elles.

Les spécialistes (nos 39 à 44)

Dans cette catégorie, nous retrouvons les enseignantes en musique, en éducation physique et en anglais. Quatre personnes ont répondu aux questionnaires. Étant donné leur nombre réduit dans une école et le fait qu'elles doivent enseigner dans plus d'une école, toute proportion gardée, les répondantes aux questionnaires sont représentatives de leur catégorie dans les milieux écoles concernés.

Les difficultés majeures pour cette catégorie de personnel avaient été ressorties lors des rencontres de groupes avec la technique d'animation du groupe nominal. Les plus évidentes apparaissent maintenant sur les tableaux de cueillette des données.

La présentation de ces données se fera globalement. Il en sera de même pour les solutions proposées.

Les énoncés 41, 42 et 43 ont été retenus comme difficultés par trois spécialistes. Ces difficultés ne s'appliquaient pas pour la dernière.

Enseigner certaines matières dans des locaux inadéquats, connaître les nombreux élèves auxquels on enseigne et réparer le matériel usé lorsque l'enseignement doit se dispenser dans plus d'une école résumant les difficultés soulevées par les spécialistes.

À l'énoncé 39, deux spécialistes trouvent difficile de couvrir tous les programmes parce que le temps d'enseignement alloué est insuffisant au deuxième cycle. Les deux autres spécialistes s'abstiennent de répondre.

Les énoncés 40 et 41 ont été soulevés par une seule spécialiste. Les autres ne se sentent pas concernées par la difficulté d'enseigner dans des classes à degrés multiples (énoncé 44) et par le fait de transporter son matériel de classe d'un local à l'autre (énoncé 40).

Les solutions proposées

Le facteur temps, l'expérience et l'addition d'un personnel sont les solutions proposées pour arriver à couvrir tous les programmes du deuxième cycle (énoncé 39).

Le temps, l'addition d'un personnel et l'achat de matériel pourraient être des solutions pour régler le problème du transport de matériel d'un local de classe à un autre (énoncé 40).

À l'énoncé 41, deux spécialistes proposent de modifier les politiques et les règlements et d'acheter du matériel pour résoudre la difficulté des locaux inadéquats.

Le temps, l'organisation de la classe, de l'horaire et de son travail sont les solutions proposées par les spécialistes pour arriver à connaître leurs nombreux élèves (énoncé 42).

Avoir du temps pour réparer le matériel usé ou ajouter du personnel permettrait aux spécialistes de résoudre l'énoncé 43.

L'organisation de la classe, de l'horaire et de son travail sont des solutions qui aideraient les spécialistes à enseigner dans les classes à degrés multiples et acheter du matériel serait aussi une solution (énoncé 44).

L'organisation dans le temps, les locaux inadéquats et les groupes nombreux semblent être les principales difficultés rencontrées par les spécialistes. Un aménagement dans le temps, l'addition de personnel et une modification des politiques et des règlements sont des solutions que les enseignantes demandent de regarder.

Les éducatrices du préscolaire (nos 45 à 47)

Cinq éducatrices sur cinq ont répondu aux questionnaires.

Trois énoncés représentent cette catégorie.

Cinq éducatrices trouvent difficile d'assumer l'isolement qui découle d'un horaire de travail différent de l'ensemble du personnel de l'école (énoncé 45). C'est la principale difficulté retenue dans cette catégorie (cote 0.77).

À l'énoncé 46, quatre éducatrices acceptent difficilement que les classes de maternelle soient perçues comme peu importantes par les parents et les autres enseignantes de l'école. Une seule trouve cette situation peu difficile.

À l'énoncé 47, quatre éducatrices trouvent difficile de participer à la vie de l'école parce que les informations arrivent souvent en retard. Une éducatrice trouve cette situation peu difficile.

Les solutions proposées

L'achat de matériel, une modification des politiques et des règlements, l'organisation de la classe, de l'horaire et de son travail sont les solutions avancées par les éducatrices du préscolaire pour combler l'isolement qui découle d'un horaire de travail différent (énoncé 45).

Une sélection des contenus et des rencontres ponctuelles permettraient que les classes de maternelle soient mieux perçues par les parents et les autres enseignantes de l'école (énoncé 46). Deux éducatrices n'ont pas de solution à proposer.

L'expérience et les rencontres ponctuelles sont les solutions apportées par les éducatrices du préscolaire pour leur permettre de participer à la vie de l'école parce que les informations arrivent en retard (énoncé 47). Deux éducatrices ne savent ce qui pourrait être fait.

L'organisation de la classe, de l'horaire, de leur travail, le facteur temps, une modification des politiques et des règlements et des rencontres ponctuelles semblent être des pistes de solutions à explorer pour résoudre les difficultés rencontrées par les éducatrices du préscolaire.

Plusieurs énoncés ont été retenus par les enseignantes selon les difficultés rencontrées dans leur pratique éducative et plusieurs solutions ont été suggérées. Les informations obtenues permettront d'élaborer une démarche de supervision pédagogique qui tienne compte de l'expression de leurs besoins.

5.2 Les éléments de supervision pédagogique.

D'après les difficultés rencontrées par les enseignantes dans leur pratique éducative, 40 énoncés ont été dégagés. Traités sous l'angle de la supervision pédagogique, ces énoncés peuvent être regroupés selon diverses catégories.

La majorité d'entre eux concernent le développement et l'application des programmes et des méthodes d'enseignement. Ils représentent des éléments prioritaires en supervision pédagogique et se retrouvent dans une seule catégorie. Quelques autres énoncés, bien qu'ils ne représentent pas des éléments de supervision pédagogique, s'avèrent nécessaires à la création d'un climat de confiance pour l'établissement de la supervision pédagogique dans un milieu. Ils regroupent les demandes de rencontres et d'échanges soulevées par les enseignantes et font partie d'une seconde catégorie. Les éléments de la troisième catégorie n'entrent pas dans une démarche de supervision pédagogique. Ils peuvent cependant être gérés selon les orientations prises à l'intérieur de la démarche de supervision. Ce sont des éléments relatifs à l'organisation matérielle des écoles.

Bien des énoncés touchent les politiques et les règlements élaborés par le ministère de l'Éducation et la Commission scolaire. D'autres portent sur des ententes syndicales. Ce sont des contraintes avec lesquelles superviseure et supervisées doivent

composer. Ces éléments ne font pas partie d'une démarche de supervision pédagogique, tout comme certains énoncés qui relèvent de la régie interne de l'école.

Dans son rôle de superviseure, les préoccupations de la directrice de l'école sont centrées prioritairement sur la vie pédagogique de son école et orientées sur le développement de son organisation en collaboration avec les agents d'éducation qui en font partie.

S'approprier les programmes (énoncé 20), approfondir et mettre en pratique les guides pédagogiques (énoncé 21) et couvrir tous les objectifs (énoncé 23) sont des actions reliées au développement et à l'application des programmes. Éprouver de la difficulté à couvrir le contenu dans chacune des matières parce qu'il y en a trop (énoncé 10), que les programmes sont trop chargés (énoncé 9) et respecter difficilement le rythme des enfants parce qu'il y a trop d'objectifs à voir (énoncé 11) sont des difficultés rattachées à l'organisation de l'enseignement. Faire la synthèse et l'intégration des matières (énoncé 14), enseigner dans des classes à degrés multiples avec un matériel de base spécifique à un degré (énoncé 44), adapter son enseignement aux changements fréquents et rapides des méthodes et des programmes (énoncé 8), préparer les cours et monter des projets (énoncé 22) sont des activités relatives à l'enseignement, au développement et à l'application des programmes et des méthodes d'enseignement.

Dans son rôle de superviseure, il incombe à la directrice de l'école d'informer, de motiver, de soutenir, d'animer et de stimuler le personnel enseignant pour l'application et le développement des programmes. Considérant ce rôle, les énoncés relevés pour cette première catégorie peuvent être abordés sous l'angle de la supervision pédagogique dans une démarche élaborée en collaboration avec la directrice de l'école et le personnel enseignant.

Dans son rôle, la directrice d'école est responsable du rendement de l'école et de son personnel. Établir un climat de confiance, favoriser la communication, la participation et le travail d'équipe sont des conditions essentielles pour mener une démarche de supervision pédagogique dans un milieu. Le travail de supervision sur le développement et l'application des programmes et des méthodes d'enseignement ne peut être réalisé sans que des dispositions n'aient été prises pour que ces conditions soient respectées.

Obtenir l'appui de la directrice de l'école (énoncé 38), prévoir un temps de rencontre avec les enseignantes de même degré ou d'un même cycle (énoncé 24) pour échanger sur le vécu de chacune à l'école (énoncé 25) lors des réunions (énoncé 32) ou à l'occasion des journées de planification et d'évaluation (énoncé 31), sont des demandes légitimes d'enseignantes pour la mise en place de conditions favorables à la supervision pédagogique et à l'établissement d'un climat de confiance. Ce peut être une façon de contribuer à valoriser la profession d'enseignante (énoncé 33). Ces énoncés constituent la seconde catégorie de notre démarche de supervision pédagogique.

Dans son rôle, la directrice de l'école est responsable de la réalisation générale de l'ensemble des activités accomplies dans son école. Elle identifie les besoins de son établissement. Elle choisit le matériel, prévoit et réquisitionne l'équipement. Ces activités d'ordre plus général, bien qu'essentielles au bon fonctionnement de l'organisation, n'entrent pas dans une démarche de supervision pédagogique. Cependant, elles peuvent être gérées selon les orientations prises à l'intérieur de la démarche de supervision. Elles représentent notre troisième catégorie.

Les manuels de base (énoncé 15), le matériel de base (énoncé 16) et le matériel complémentaire (énoncé 17), font partie de cette catégorie et sont soumis à des règles de régie interne financières et administratives sur lesquelles la directrice de l'école a un

pouvoir décisionnel limité. Ceci explique pourquoi l'enseignante doit parfois bâtir son propre matériel (énoncé 18).

Au-delà du rôle de la directrice de l'école, il existe des politiques et des règlements élaborés par le ministère de l'Éducation et la Commission scolaire. L'administration scolaire doit suivre les normes gouvernementales établies et respecter les règles de distribution budgétaire.

Le trop grand nombre d'élèves par classe (énoncés 36 et 37), le manque d'espace dû aux locaux de classes inadéquats pour les enseignantes et les spécialistes (énoncés 19 et 41) et une secrétaire à mi-temps (énoncé 30), sont des difficultés qui découlent de l'application de ces règles budgétaires et qui ne peuvent être retenues en supervision pédagogique.

Le nombre de bulletins (énoncé 13), le temps consacré à l'évaluation (énoncé 12), l'intégration dans les classes régulières des élèves en grandes difficultés scolaires (énoncé 35) ou des élèves qui présentent des troubles de comportement (énoncé 34), le temps alloué pour l'enseignement de la musique, de l'anglais et de l'éducation physique (énoncé 39), sont des orientations établies par le ministère de l'Éducation et suivies par la Commission scolaire. Ce sont des contraintes avec lesquelles superviseure et supervisées doivent composer.

Les conventions collectives régissent, pour une bonne part, les conditions de travail du personnel enseignant. Participer à des réunions en dehors des heures de travail (énoncé 26) et assumer la surveillance extérieure (énoncé 27) représentent des difficultés qui ne peuvent être résolues par la supervision pédagogique.

Certaines difficultés soulevées relèvent de la régie interne de l'école. Ce sont des orientations prises par la directrice de l'école en consultation avec le personnel enseignant. Ainsi, décider du nombre de concours qui entrent dans les écoles (énoncé 28) et recevoir des intervenants extérieurs à la classe (énoncé 29), sont des difficultés qui ne devraient pas faire l'objet d'une supervision pédagogique.

Les spécialistes en musique, en éducation physique et en anglais soulèvent des difficultés relatives à l'organisation de leur enseignement. Transporter son matériel d'un local de classe à un autre (énoncé 40), réparer le matériel utilisé lorsqu'on enseigne dans deux écoles (énoncé 43) et reconnaître les élèves lorsqu'on enseigne à plusieurs groupes (énoncé 42), sont des difficultés spécifiques à cette catégorie de personnel. Ces difficultés varient selon les personnalités des spécialistes et les conditions existantes dans les milieux de travail.

Les difficultés soulevées par les éducatrices du préscolaire ne sont pas nécessairement des éléments de supervision pédagogique. Assumer l'isolement qui découle d'un horaire de travail différent (énoncé 45), modifier la perception des classes de maternelle (énoncé 46) et recevoir les informations pour participer à la vie de l'école (énoncé 47), sont des difficultés qui demandent que la directrice et le personnel enseignant se préoccupent davantage de l'intégration de cette catégorie de personnel à la vie de l'école. Ces énoncés n'entrent pas dans une démarche de supervision pédagogique.

Nous avons classé les 40 énoncés selon leur importance dans une démarche de supervision pédagogique en tenant compte des activités de la directrice de l'école dans son rôle de superviseure. Dans notre interprétation des résultats, nous ne retiendrons que les énoncés relatifs à l'établissement d'une démarche de supervision pédagogique.